



CDSA 46
Maison des Associations
Espace Clément Marot
Place Bessières
46 000 CAHORS
Port. : 06.50.67.96.41
@ : [cgsportadapte46@gmail.com](mailto:cdsportadapte46@gmail.com)



Le club FIGEAC EAU VIVE, en partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté du Lot, organise une après-midi :



Obligation de savoir nager pour le canoë-kayak

Cette manifestation sportive conviviale est ouverte aux sportifs qui possèdent une licence FFSA 2018-2019 ou alors il y a la possibilité de prendre une licence d'un jour auprès du CDSA du Lot à 6€ (voir feuille d'inscriptions ci-dessous).

Les inscriptions sont à renvoyer au CDSA 46 avant le **Lundi 03 Septembre 2018**.

Déroulement de la journée :

- **13h45** : accueil des participants à la Base de Loisirs du Surgié à Figeac
- **14h** : **DEBUT** des Activités
- **16h** : Fin des Activités et Goûter

Espérant vous compter parmi nous, veuillez recevoir, nos salutations sportives.

Marcel MOULES
Président CDSA 46

Yves RICOU
Président Figeac Eau Vive



CDSA 46
Maison des Associations
Espace Clément Marot
Place Bessières
46 000 CAHORS
Port. : 06.50.67.96.41
Mail : cdsportadapte46@gmail.com

Inscriptions à renvoyer au CDSA 46
(mail : cdsportadapte46@gmail.com)

Association : **Numéro FFSA : /**
Adresse : Code Postal : Ville :
Téléphone : Mail :
Noms des accompagnateurs :
Téléphone accompagnateur : 06

Licence (numéro si licencié FFSA)*	Nom	Prénom	Né(e) le (si licence 1 jour*)

personne prenant une licence d'un jour (indiquer « Licence 1 jour » et la date de naissance). Une « licence d'un jour » est obligatoire pour les personnes non licenciées, ainsi qu'un certificat Médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives adaptées.

DECHARGE

Je soussigné(e) :
représentant(e) de l'association :
certifie que tous les sportifs engagés à l'après-midi découverte CANOE – PEDALO – BATEAU au Surgié à Figeac le mercredi 12 septembre 2018.

sont bien licenciés à la F.F.S.A OU possesseurs d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Activités Physiques et Sportives, et demandeurs d'une « **licence d'un jour** » d'un montant de 6 €/personne.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
À, le

Signature :